



Dépêche n° 718715

Social / RH - Formation professionnelle

Par: Odile Romelot - Publiée le 03/10/2024 à 09h00

[Lien dépêche](#)

🕒 8 min de lecture

Apprentissage : "Si le gouvernement ne révisé pas sa copie, je ne verserai pas un euro" (Yohann Nédélec, CNFPT)

"Je le dis avec beaucoup de fermeté : si le gouvernement ne révisé pas sa copie sur l'accompagnement de l'apprentissage, je ne verserai pas un euro." Yohann Nédélec, président du CNFPT depuis avril 2024, détaille à AEF info pourquoi l'établissement public ne devrait plus financer que 5 000 contrats d'apprentissage par an, quand les collectivités locales en souhaiteraient plus de 20 000. En cause, la baisse du financement de l'État et de France compétences, dénonce l'élu breton. Parmi les autres enjeux auxquels doit faire répondre le CNFPT figurent l'intelligence artificielle, sur laquelle l'établissement public compte monter en puissance en 2025, la transition écologique, thème des prochains ETS (entretiens territoriaux de Strasbourg) les 11 et 12 décembre 2024, ou encore la cohésion sociale.

AEF info : Vous avez été élu président du CNFPT il y a six mois ([lire sur AEF info](#)), comment se sont déroulés ces premiers mois ?

Yohann Nédélec : Ils se sont bien passés. Finalement, être élu au mois d'avril permet d'arriver très vite à une période coupure estivale, que j'ai mise à profit pour me rendre à la Réunion et à Mayotte. Les premières semaines d'exercice ont été l'occasion d'échanger avec l'ancien ministre de la Fonction publique, Stanislas Guerini, sur le projet de réforme de la fonction publique qu'il portait alors ([lire sur AEF info](#)).

AEF info : Quel était l'objectif de votre déplacement à la Réunion et à Mayotte ?

Yohann Nédélec : Mon intention était d'accompagner les collectivités locales mais aussi les agents du CNFPT à Mayotte. Lors du voyage qui impliquait de passer par la Réunion, j'en ai profité pour rencontre des agents, des élus locaux et le président du centre de gestion. Cela a été l'opportunité d'échanger sur le travail mené et les besoins en termes de formation des agents, mais aussi de voir comment était perçu le CNFPT et si nous collons bien aux attentes du terrain. Chaque territoire a ses spécificités et il nous incombe de pouvoir répondre au plus proche des besoins.

À Mayotte, bien que la situation ait été relativement apaisée lors de mon déplacement, nous avons un problème de localisation du CNFPT dans un endroit peu agréable pour les agents qui y travaillent. Il me semble important, pour ces agents qui exercent à plus de 8 000 km de la métropole, que nous puissions nous rendre à leurs côtés pour les assurer de notre accompagnement.

AEF info : Depuis plusieurs semaines, le contexte politique et économique laisse présager d'une nouvelle phase d'austérité. Que cela augure-t-il pour le CNFPT ?

Yohann Nédélec : Bien avant la dissolution, des coupes budgétaires importantes dans la sphère publique étaient déjà évoquées. Pour le CNFPT, cela ne change pour l'instant pas grand-chose car notre budget ne dépend pas de dotations de l'État ni d'impôts mais du nombre d'agents territoriaux qui conditionne le montant de nos recettes. Ce sont les 0,9 % de la masse salariale qui assurent notre budget. Si nous n'avons pas d'inquiétude aujourd'hui, nous sommes toutefois conscients que les décisions prises cette année ou l'année prochaine entraîneront des conséquences dans les années à venir. Les collectivités ne vont pas toutes arrêter leurs recrutements immédiatement. Mais si elles venaient à le faire progressivement, les conséquences seraient complexes sur le CNFPT et la formation, qui reste notre cœur de métier.

"Aujourd'hui, je ne peux pas dire aux collectivités que leur cotisation va servir à financer l'apprentissage dont certaines ne bénéficient même pas."

Quant à l'apprentissage, la situation est pire dans la mesure où nous nous retrouvons dépossédés de toutes recettes qui nous avaient été promises par Élisabeth Borne. France compétences va se retirer progressivement du financement de l'apprentissage ([lire sur AEF info](#)). De notre côté, afin de montrer notre bonne volonté, nous avons consacré 13 millions d'euros de notre budget général à l'apprentissage. Soit une partie du budget normalement dédiée à la formation des territoriaux et que nous avons alloué à l'apprentissage, ce qui suscite des débats au sein du conseil d'administration entre les employeurs et les organisations syndicales.

Je le dis avec beaucoup de fermeté : si le gouvernement ne révisé pas sa copie sur l'accompagnement de l'apprentissage, je ne verserai pas un euro. Nous nous sommes vus octroyer cette compétence sans les moyens financiers adéquats. Aujourd'hui, je ne peux pas dire aux collectivités que leur cotisation va servir à financer l'apprentissage dont certaines ne bénéficient même pas. Cette décision, qui n'est pas complètement arrêtée car nous travaillons encore au budget 2025, implique que l'apprentissage sera financé uniquement à travers le 0,1 % (1).

AEF info : Combien de contrats cela représente-t-il ?

Yohann Nédélec : Cela représente 5 000 contrats par an. Alors que les dernières intentions de recrutement s'élevaient à 21 000... ([lire sur AEF info](#)). Il faut aussi savoir que le financement d'un apprenti dure parfois plusieurs années, entre la durée moyenne d'un apprentissage qui est de deux ans et le délai avec lequel les CFA nous font parvenir leur facture. Ce qui explique qu'en 2024, le budget dédié à l'apprentissage s'élève à 16 millions d'euros avec des factures datant parfois de 2021 et 2022.

AEF info : Pour faire face au nombre croissant de demandes de financement, la stratégie adoptée il y a quelques mois consistait à resserrer l'apprentissage sur les métiers en tension. Cela n'était-il donc pas suffisant ?

Yohann Nédélec : Cette stratégie est toujours d'actualité et nous fléchons les financements vers les métiers dits en tension. Mais cela reste insuffisant. Nous allons développer une autre piste sur les types de collectivités ayant recours à des apprentis ainsi que le niveau d'études de ces apprentis. Nous devons mener un travail fin d'analyse des besoins.

En ce moment, être élu dans une collectivité ou dans un établissement public, c'est prendre des décisions qui ne vont pas dans le sens d'un développement. C'est une période extrêmement frustrante y compris pour la population avec une logique assez anxieuse. Pourtant, nous avons besoin des services publics tous les jours. Le CNFPT continue de porter des investissements importants sur la police municipale, l'apprentissage et l'ouverture de sites propres. Mais cela suppose des moyens financiers adéquats.

AEF info : Espérez-vous que la récente nomination du gouvernement, notamment celle du ministre de la Fonction publique ([lire sur AEF info](#)), soit en mesure de répondre à vos attentes ?

"J'espère que le ministre de la Fonction publique restera le plus longtemps possible pour que nous puissions travailler."

Yohann Nédélec : Je suis de nature très optimiste. La question est plutôt de savoir combien de temps ce gouvernement va tenir. D'après mon expérience au CNFPT, lorsque j'observe le temps et l'énergie qu'il faut déployer entre les différents interlocuteurs, tant au niveau des ministères que des associations d'élus et de collectivités, j'espère que le ministre de la Fonction publique restera le plus longtemps possible pour que nous puissions travailler.

J'ai cru comprendre qu'il voulait débureaucratiser la fonction publique et remettre les agents sur le terrain ([lire sur AEF info](#)). Peut-être pense-t-il uniquement à la fonction publique de l'État ? Car la fonction publique hospitalière est sur le terrain, bien que mal en point, de même que la fonction publique territoriale. Cette dernière fait face à des situations complexes et des besoins grandissants. La fonction publique est déjà sur le terrain, elle y est même toujours, quelle que soit la situation, comme elle l'avait montrée durant la crise sanitaire. À ce moment-là, l'État, dépassé par une situation inédite, a laissé faire les territoires qui ont expérimenté et montré qu'ils étaient capables de faire sur le terrain.

AEF info : La nomination de Catherine Vautrin, ancienne élue locale, en tant que ministre chargée du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation ([lire sur AEF info](#)), est-elle de nature à faciliter le dialogue entre les collectivités et le gouvernement ?

Yohann Nédélec : Ce qui me fait plaisir, quelle que soit l'obédience politique des ministres nouvellement nommés, c'est de voir que certains ont été élus locaux, voire le sont encore, et connaissent donc la réalité du terrain, que ce soit Reims ou une petite commune de Bretagne. C'est souvent ce qui a été reproché aux gouvernements successifs depuis 2017 : avoir une vision purement libérale et entrepreneuriale de la fonction publique.

Or, à l'inverse de l'État, nous n'empruntons pas pour payer les dépenses et les salaires des agents. Nous avons l'obligation réglementaire d'être à l'équilibre et n'avons pas le droit d'être en déficit. Que Catherine Vautrin soit ministre de la Décentralisation est positif, j'espère qu'une nouvelle étape de décentralisation est à prévoir.

AEF info : Parmi les autres enjeux à venir pour les collectivités figure l'intelligence artificielle ([lire sur AEF info](#)). Comment le CNFPT se prépare-t-il à répondre aux besoins de formation autour de l'IA ?

Yohann Nédélec : L'intelligence artificielle était l'un des éléments centraux au moment de mon élection en avril. Nous devons travailler collectivement pour ne pas rater le coche. L'IA peut contribuer à révolutionner le fonctionnement du CNFPT, tant dans les ressources internes et l'adaptation de l'établissement à l'IA, que dans les formations à dispenser.

J'ai fixé comme cadre une première étape en 2025 avec une mise à niveau du CNFPT sur ce sujet, encadré par la direction générale. De plus, j'ai signé le 27 septembre une lettre de mission à la vice-présidente du conseil d'administration pour le collège des organisations syndicales, Marie Mennella (CFDT), lui donnant toute latitude pour travailler sur l'IA sur le terrain, partout en France. L'objectif étant de faire remonter le besoin des petites, moyennes et grandes collectivités et de rencontrer les différents acteurs.

Car en réalité, si nous ne sommes pas prêts très rapidement, d'autres le seront. Les études dont nous disposons montrent que les collectivités consacrent 2 % de leur masse salariale à la formation de leurs agents. Le CNFPT en reçoit 0,9 %. Les autres organismes de formation sont issus du privé, ce qui coûte beaucoup plus cher aux collectivités. Sur le sujet de l'IA comme sur d'autres, ils montreront aux collectivités qu'ils sont prêts, nous devons en faire autant. Cela nécessite que nos propres agents soient formés et prêts à dispenser ces formations.

AEF info : Les prochains ETS porteront sur la transition écologique. Comment cette thématique va-t-elle être abordée ?

" Un élu qui engage un projet de transition écologique dans toute sa globalité doit être accompagné, notamment sur la fracture qui peut se dessiner entre les administrés et les décisions politiques. "

Yohann Nédélec : L'intitulé précis des ETS est "Innovons pour une transition écologique juste et partagée". Le travail mené à Bordeaux en 2023 sur les transitions a rencontré un vif succès avec plusieurs centaines de participants ([lire sur AEF info](#)). Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure pour pouvoir accompagner les collectivités. Un élu qui engage un projet de transition écologique dans toute sa globalité doit être accompagné, notamment sur la fracture qui peut se dessiner entre les administrés et les décisions politiques. C'est tout un art, mais cela s'apprend et se prépare. Il s'agit de savoir comment parvenir à embarquer la population et trouver des solutions sur les mobilités, les achats, le numérique, etc.

Les ETS seront un lien logique avec 2025 et l'intelligence artificielle. Plus largement, nous nous interrogerons sur la cohésion sociale de notre fonction publique territoriale. Avec pour objectif d'apaiser les tensions sur le terrain et de donner les moyens à toutes les collectivités de répondre aux différents enjeux. Le service public est actuellement malmené. Dans le même temps, il faut conduire les transitions qui sont parfois vécues comme difficiles et contraignantes. Il nous revient de mettre du liant. À cet égard, nous prévoyons pour 2025 un grand événement sur les politiques de cohésion sociale qui se tiendra en Normandie.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info
